

Déficit du Trésor : Ça s'améliore...

Dounia Mounadi

dmounadi@aujourd'hui.ma

Tous les efforts se concentrent pour rééquilibrer nos finances publiques. Cependant, bien que la balance ait montré quelques légers signes de redressement lors des huit premiers mois de 2015, les dépenses du Maroc continuent à être supérieures à ses recettes. C'est ce qui se dégage du bulletin mensuel des statistiques des finances publiques publié conjointement par le ministère de l'économie et des finances et la Trésorerie générale du Royaume à fin août 2015.

Les biens et services continuent à gonfler les dépenses

Les dépenses ordinaires ressortent en baisse de 3,5% à fin août 2015 en comparaison avec les dépenses à la même période en 2014, elles se chiffrent à 141,848 milliards de dirhams. Ce recul notable serait le résultat de la diminution de 37,1% des émissions de la compensation et de 3% des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,6% des dépenses de personnel et de 20,8% des charges en intérêts de la dette. Pour leur part, les dépenses d'investissement émises marquent une hausse de 2,2%, passant de 34 milliards de dirhams à fin août 2014 à 34,7 milliards de dirhams à fin août 2015. Aussi, le taux d'engagement global des dépenses ressort

à 60% et le taux d'émission sur engagements à 84%, contre respectivement 66% et 85% un an auparavant.

Les recettes font du surplace

S'agissant des recettes du Trésor, le bulletin de la Trésorerie générale du Royaume relève une quasi-stagnation des recettes ordinaires qui se chiffrent à 131,862 milliards de dirhams, avec une baisse de 0,1% provenant de quatre sources différentes. À savoir, en premier, la baisse des recettes douanières de 2,9% avec les droits de douane qui ont bondi de 2,1%, la TVA à l'importation qui s'est rétractée de 4,5% et les taxes intérieures de consommation (TIC) sur les produits énergétiques qui se sont contractées de 1,8%. En second lieu, le bulletin signale une diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés de 0,5% et la hausse des autres TIC de 2,9%. La troisième source serait la hausse de 0,5% de la fiscalité domestique avec l'IS en baisse de 4,4%, l'IR qui réalise un bond de 6,3%, la TVA à l'intérieur tirée vers le haut de 1,3%, les droits d'enregistrement et timbre qui baissent de 1,6% et les majorations de retard qui se rétractent de 0,6%. En ce sens, le bulletin des statistiques des finances publiques relève que «La baisse des recettes de l'IS de 4,4% équivalent à 1,1 milliard de



dirhams s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré une rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et par l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Telecom». Pour leur part, les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 13,344 milliards de dirhams contre 13,168 milliards de dirhams un an auparavant. Elles ressortent en hausse de 1,3%, soit une augmentation de 176 millions de dirhams, sachant qu'à fin août 2014, elles avaient enregistré une baisse de 8,4% équivalent à 1,2 milliard de dirhams (13,2 milliards de dirhams à fin août 2014 contre 14,4 milliards de dirhams à fin août 2013). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234

La Trésorerie générale du Royaume relève une quasi-stagnation des recettes ordinaires qui se chiffrent à 131,862 milliards de dirhams, avec une baisse de 0,1%

millions de dirhams suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 3,6 milliards de dirhams à fin août 2015 contre 3 milliards de dirhams à fin août 2014. Enfin, la quatrième source des recettes ordinaires est la hausse de 4,8% des recettes non fis-

cales résultant essentiellement de l'augmentation de 169,3% des recettes en atténuation des dépenses de la dette qui se chiffrent à 3,3 milliards de dirhams contre 1,2 milliard de dirhams à la même période en 2014 et de 9,4% des recettes de monopoles qui tiennent compte de la rentrée de 1,7 milliard de dirhams suite à l'attribution des licences 4G.

Le solde ordinaire remonte la pente

Ainsi, le solde ordinaire du Trésor ressort, à fin août 2015, négatif de 5,2 milliards de dirhams contre un solde négatif de 10 milliards de dirhams à fin août 2014. Aussi, le déficit du Trésor ressort à 34 milliards de dirhams, compte tenu d'un solde positif de 5,9 milliards de dirhams dégagé par les Comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 36,7 milliards de dirhams à fin août 2014 compte tenu d'un solde positif de 7,3 milliards de dirhams dégagé par les CST. En ce sens, la Trésorerie générale du Royaume note dans son bulletin que les recettes des Comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 milliard de dirhams au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.